



# Développement des lois et politiques

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

Pour se libérer de la *Loi sur les Indiens* et exercer l'autonomie gouvernementale, il faut mettre en place de nouvelles institutions, accepter de nouvelles responsabilités et mettre en œuvre des lois et des politiques qui reflètent vos propres priorités et valeurs. Cet atelier offre un cadre de réflexion sur le développement de lois et de politiques et permet d'acquérir les connaissances suffisantes pour développer ses propres institutions de gouvernance. Ces connaissances constituent l'acquis de base pour reconstruire nos nations.

## avantages >

- Les citoyens, les leaders et les employés de la communauté partagent leurs idées sur les aspects importants des lois et politiques.
- Des politiques adéquates vous aident à prendre les bonnes décisions relativement à des enjeux complexes.
- Permet de développer des lois et politiques qui sont culturellement pertinentes pour la communauté.
- Permet de se donner la capacité de développer vos propres lois et politiques.
- Permet d'exercer le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale.
- Cet atelier a lieu dans votre communauté même.

## objectifs >

- Permettre aux participants d'acquérir les connaissances et leur fournir les outils pour prendre des décisions éclairées en matière de politique.
- Apprendre à mettre en œuvre des lois et politiques qui reflètent la vision de la nation et ses valeurs culturelles.
- Établir les responsabilités sur lesquelles vous voulez exercer le contrôle.
- Apprendre à cerner, sur le plan des politiques, les enjeux qui sont au cœur même des nouvelles institutions de gouvernance.
- Apprendre à mobiliser les citoyens pour qu'ils participent au développement des lois et politiques.

### Les ATELIERS sur la GOUVERNANCE du CNGPN

- > Les fondements de la gouvernance
- > Culture, traditions et gouvernance efficace
- > Engagement citoyen et processus de ratification
- > Prospective communautaire et planification stratégique
- > Droits territoriaux
- > Introduction aux constitutions
- > Codes de citoyenneté

### **Développement des lois et politiques**

- > Jeunes leaders en émergences

**Les participants à l'atelier Développement des lois et politiques pourraient également être intéressés par les ateliers suivants :**

- > Culture, traditions et gouvernance efficace
- > Introduction à la constitution



# Développement des lois et politiques

Les ateliers sur la gouvernance du CNGPN

## questions et réponses >

### À qui est destiné l'atelier Développement des lois et politiques?

Cet atelier s'adresse aux Premières nations qui s'affranchissent de la *Loi sur les Indiens* en se dotant de nouvelles institutions de gouvernance. Il s'adresse aussi aux employés des Premières nations qui doivent acquérir les compétences de base en analyse des politiques afin de concevoir des lois et des politiques qui sont culturellement pertinentes et qui répondent aux besoins des citoyens. L'atelier intéressera :

- Le chef et le conseil
- Les coordonnateurs de projet de gouvernance
- Les cadres supérieurs

### Pourquoi cet atelier chez vous?

De plus en plus, les Premières nations exercent leurs droits inhérents dans plusieurs domaines, dont l'aménagement du territoire, les élections, l'éducation, la citoyenneté et l'assistance sociale pour les enfants. Cet atelier fournit à votre nation les outils qui vous permettront d'améliorer vos processus décisionnels, d'optimiser les champs de responsabilité et de vous assurer de la pertinence culturelle des efforts de reconstruction de la nation.

### Qu'est-ce que vous-même et votre nation en retirerez?

Vous apprendrez à élaborer des lois et politiques pour assurer la gouvernance efficace de votre nation. Vous saurez établir les champs de responsabilité et choisir les politiques qui sont culturellement pertinentes. Les participants apprendront comment les citoyens peuvent soutenir le développement de meilleures lois et politiques. Après cet atelier, vous serez en mesure de dégager les domaines les plus importants pour votre communauté, cerner les problèmes affectant les lois et politiques existantes et répondre aux besoins de façon appropriée par des lois et des politiques efficaces.

### Qui donne l'atelier?

L'atelier est donné par des facilitateurs autochtones qui connaissent et comprennent les communautés autochtones, leur histoire et leurs lois. Ils ont été formés aux techniques de facilitation d'avant-garde qui leur permettent de communiquer efficacement des concepts clés à des auditoires divers. Tout le matériel utilisé dans le cadre de l'atelier s'appuie sur les fondements juridiques, théoriques et communautaires essentiels à la reconstruction des nations.

### Quelle est la durée de l'atelier?

L'atelier s'échelonne sur deux journées entières.

### Où a lieu l'atelier?

L'atelier a lieu au sein même de votre communauté.

Que  
disent  
les participants  
de nos ateliers

« Une bonne documentation et un riche savoir collectif à partir duquel il est possible de construire. »

« La compétence des facilitateurs de même que les outils utilisés étaient de premier ordre. »



Le CENTRE NATIONAL pour la GOUVERNANCE des PREMIÈRES NATIONS

**ligne sans frais: 1 866 922 2052**

**visitez notre site Internet: [fngovernance.org](http://fngovernance.org)**

Le Centre est un chef de file dans la prestation de services en matière de gouvernance aux Premières Nations du Canada. Nous sommes un organisme indépendant et sans but lucratif, dirigé et opéré par des professionnels autochtones.